



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 13/2025-MSANP/PRMPT/UGPMT/AOO

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 14/03/2025 publié dans INONA NO VAOVAO en date du 15/03/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Poursuite de travaux de construction de CSB y compris incinérateur, puits et énergie solaire pour l'alimentation du château d'eau réparties en quatre (04) lots** : - Lot 01 : Poursuite de travaux de construction de CSB Sambava, District Sambava, Région Sava y compris incinérateur, puits et énergie solaire pour l'alimentation du château d'eau ; - Lot 02 : Poursuite de travaux de construction de CSB Ampondralava, District Ambilobe, Région Diana y compris incinérateur, puits et énergie solaire pour l'alimentation du château d'eau ; - Lot 03 : Poursuite de travaux de construction de CSB Agnarafaly, District Amboasary, Région Anosy y compris incinérateur, puits et énergie solaire pour l'alimentation du château d'eau ; - Lot 04 : Poursuite de travaux de construction de CSB Agnalamare, District Ambovombe, Région Androy y compris incinérateur, puits et énergie solaire pour l'alimentation du château d'eau. "

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **deux (2)** Lot(s) au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAZAFIMAHATRADRAIBE Paul
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Porte116 1er étage Bâtiment Ex-Pharmacie Centrale Tsaralalàna Antananarivo 101

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 4: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Porte 116 1er étage Bâtiment Ex-Pharmacie Centrale Tsaralalàna Antananarivo 101 au plus tard le 15/05/2025 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: deux millions cent mille Ariary (Ar2 100 000.00)
- Lot 2: deux millions cent mille Ariary (Ar2 100 000.00)
- Lot 3: deux millions cent mille Ariary (Ar2 100 000.00)

- Lot 4: deux millions cent mille Ariary (Ar2 100 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 14/04/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS